

**Communication d'Olivier DUVAL, Président du BICE, en séance plénière  
de la 41<sup>ème</sup> Conférence générale de l'UNESCO**

Madame la Directrice générale de l'UNESCO, Excellences, Mesdames et Messieurs

Depuis sa création en 1948, le Bureau International Catholique de l'Enfance, avec son réseau de plus de 80 organisations partenaires dans le monde, œuvre à la promotion des droits de l'enfant, à commencer par le droit à une éducation de qualité pour tous, dès le plus jeune âge. Dans le contexte d'aggravation des inégalités liée à la pandémie de la Covid-19, c'est à cet enjeu que répond le projet *Écoles sans murs* (2020-2023) à destination des enfants et communautés en situation de grande précarité au Paraguay. Mis en œuvre par l'association Callescuela, partenaire local du BICE, ce projet a obtenu le soutien de l'UNESCO, que nous tenons à remercier ici publiquement. Il conjugue la mise en place de centres d'éducation pour la petite enfance (CEPI) par des comités de mères de famille, un accompagnement sanitaire et nutritionnel des enfants, l'organisation d'un soutien scolaire pour 6 -17 ans, des ateliers d'éducation à la parentalité positive, à la bientraitance et à l'égalité des genres, et la formation des leaders communautaires, des professionnels de l'éducation et de jeunes à la prévention de toutes les formes de violence, notamment sexuelles. S'ajoutent des actions de plaidoyer au niveau local et national pour la reconnaissance des CEPI et pour la constitution de conseils municipaux de l'enfance avec la participation des communautés concernées par le projet. Enfin le partenaire local a élaboré une étude qualitative sur l'accès à l'éducation des enfants et adolescents vulnérables en contexte de pandémie de la Covid-19, qui identifie les cas de violation du droit à l'éducation et les obstacles à l'intégration ou au maintien des enfants dans l'école. Les actions déjà réalisées montrent que le défi d'une éducation inclusive et de qualité peut être relevé lorsque les moyens sont donnés à tous les acteurs impliqués de concourir à la création d'un environnement protecteur et aux enfants eux-mêmes d'être acteurs de leurs droits.

Je vous remercie de votre attention.